

Histoire de Puyricard

(Podium Ricardi) 1ère partie

par M. Constantin, 1890

Source: "*Les paroisses du diocèse d'Aix, leurs souvenirs et leurs monuments. Paroisses de l'ancien diocèse d'Aix*" par l'abbé M. Constantin, 1890. Les commentaires qui suivent sont extraits du titre cité ci-dessus. L'abbé Constantin était vicaire à Saint-Rémy. Les sous-titres ne sont pas issus du texte original mais permettent une meilleure lecture.



Fort du château, converti en pigeonnier. © C. Roccia, 2002.

L'église de Puyricard (XI^e siècle) a été précédée d'une autre, située sur l'ancien *castrum*, sur le chemin de Rognes. Ce *castrum* couvrait l'éminence, le *puy*, qui a donné son nom au pays, et sur lequel se dressent, au milieu de ruines d'époques diverses, les murs démantelés du château Grimaldi. Il est inscrit dans la liste *Pergamenorum*, 1200. Le souvenir de nos évêques est intimement lié à l'histoire de cette très ancienne paroisse. Ils en possédaient la seigneurie de temps immémorial, avec droit de haute(1), moyenne et basse justice, ce qui leur permettait de traiter de puissance à puissance avec les comtes. Une branche de la maison des Baux avait aussi des droits sur une partie de Puyricard, mais moins étendus que ceux de l'archevêque et sous sa suzeraineté. Les archives départementales gardent de nombreux actes d'hommage de ces seigneurs, hommages rendus quelquefois dans l'église même de Puyricard, ainsi celui de Bertrand des Baux à Guillaume Vicedominis, le 12 mars 1258, etc.

Les deux seigneurs, quoique ayant leurs demeures juxtaposées, vivaient ordinairement d'accord. L'humeur inquiète des princes des Baux soulevait pourtant quelques conflits de temps à autre. En 1259, par exemple, Bertrand des Baux, son bailli et quelques manants se révoltèrent contre l'official de l'archevêque et l'accablèrent d'injures. Revenu à lui-même, Bertrand des Baux se rendit le lendemain à la ville des Tours(2), s'humilia et consentit à payer une amende de 250 livres tournois, dont cent livres comptant, et le reste dès que possible. Il abandonna en garantie les recettes du péage qu'il possédait à Puyricard.

Notes

(1) La haute justice était le droit de prononcer la peine capitale. Quand ce droit était possédé par un seigneur ecclésiastique, si le criminel méritait la mort, on le livrait au bras séculier, en transmettant aux juges laïques l'instruction faite par les juges ecclésiastiques.

(2) "Ville" contiguë au Bourg Saint-Sauveur d'Aix dont l'origine remonterait au XII^e siècle lorsque les seigneurs des Baux quittèrent le Bourg pour une villa archiepiscopalis, siège de Notre-

La rébellion de Raymond des Baux

Une autre fois, le différend, beaucoup plus grave, dura douze ans. Cet épisode montre en action le droit féodal et mérite d'être raconté.

Raymond des Baux avait prêté, en 1274, hommage et serment de fidélité à l'archevêque Grimier. Il avait même reconnu aux juges épiscopaux la faculté de punir ses propres juges et son bailli, s'ils manquaient à leur devoir. mais à l'avènement de Rostang de Noves (1283), l'harmonie cessa entre le vassal et le suzerain. Cet archevêque avait autorisé Hugues des Baux, frère de Raymond, à prendre possession du château de Meyrargues. Raymond, qui nourrissait des prétentions sur ce château, devint furieux de le voir passer à un autre. Il injuria Rostang, l'appelant traître et félon, chassa son bailli de Puyricard, et se déclara affranchi de toute vassalité.

Cependant l'archevêque assigna son vassal à comparaître devant lui au château du Puy-Sainte-Réparate.

Raymond ayant fait défaut, son suzerain le déclara perturbateur du repos public, déchu de tous droits, et en conséquence, envoya attaquer le château de Puyricard par une troupe armée qui le prit d'assaut et le mit au pillage. En outre, l'archevêque déclara Raymond débiteur de plus de 5.000 livres, à cause de nombreuses amendes impayées, et, attendu qu'il ne possédait aucun bien saisissable, sa juridiction et ses droits de haute et moyenne seigneurie furent mis à l'encan. Jean Gasqui, procureur de l'archevêque, s'en rendit seigneur, en qualité de plus fort, peut-être d'unique enchérisseur, ainsi que du domaine que Raymond possédait à Lignane, et des 200 livres annuelles que lui rendait le péage de Meyrargues. cette adjudication fut faite pour 2.500 écus provençaux coronats, le 1^{er} mars 1287.

Raymond n'avait pas attendu sa déchéance pour se plaindre au sénéchal du comte. L'archevêque exposa de son côté que Raymond ayant manqué au premier devoir d'un vassal, en refusant l'hommage à son suzerain, et s'étant déclaré rebelle par multiples dommages à sa personne et à ses droits, avait encouru en toute justice l'exécution dont il se plaignait. Charles d'Anjou, après examen de la cause avec sa cour, rendit sa sentence le 31 mars 1298. Elle déclarait que la seigneurie de Raymond n'avait pu tomber en commise au profit de l'archevêque pour défaut de prestation d'hommage, mais que Raymond ayant eu tort dans ce refus, il devrait le plus tôt possible prêter publiquement hommage et serment de fidélité à l'Église d'Aix. Ce qui fut fait et rétablit la paix entre les coseigneurs.

Le sort du château

Les archevêques devinrent seuls seigneurs par la cession que leur fit des droits des princes des Baux leur héritier, Pierre de Cabanes (1477). Celui-ci reçut en échange le fief de Graveson, trop éloigné de la ville métropolitaine pour n'être pas cédé par les archevêques à la première occasion favorable.

Compris dans la liste des 79 places de la maison des Baux, à elle reconnu par Raymond Bérenger en 1150, inutilement assiégé par le comte d'Armagnac au nom de la reine Jeanne, confisqué, donné aux habitants d'Aix, puis réuni au domaine comtal par Louis III, le château de Puyricard fut, en 1587, durant les guerres de la Ligue, occupé par La Valette(3) et rasé. Il n'en reste qu'un des forts que ne put emporter le comte d'Armagnac. Converti en pigeonnier, il expie sa gloire passée.

Dame de la Seds.
(N.d.JMD.)

(3) Concernant La Valette et sa tentative d'invasion de la ville d'Aix en 1590, lire l'article sur le **bourg Saint-Sauveur**, au sujet de la rue des Menudières.
(N.d.JMD.)

(4) Baucenque, baussenque, forme fém. de baussenc, "des Baux". (N.d.JMD.)

Les archevêques de Puyricard

Le château des archevêques formait à l'extérieur une seule construction avec la forteresse baucenque(4), il en partagea le sort.

En 1158, Pons de Lubières, en présence de son chapitre et de Guillaume Hugues, évêque de Saint-Paul-Trois-Châteaux, "en sa maison de Puy-Ricard", concéda divers privilèges à l'abbaye de Silvacane. Au XIV^e siècle, nos archevêques se trouvant isolés dans la ville des Tours, dépeuplée et en ruines, établirent leur séjour au château de Puyricard. Trois y moururent, Arnaud de Nargis en 1336, Armand de Saint-Urcisse en 1348, Arnaud de Bernard en 1358. Le corps de celui-ci fut porté jusqu'à la ville par des ecclésiastiques qui s'offrirent pour cette mission. Les seigneurs d'Éguilles et de Puyricard, vassaux de l'archevêque, suivaient le cortège.

Ce cas de la mort d'un archevêque à Puyricard s'étant présenté trois fois de suite, on régla le cérémonial des funérailles à venir, mais on n'eut jamais à l'appliquer.

L'archevêque qui attacha son nom à Puyricard fut le cardinal Grimaldi. N'ayant pu faire accepter au chapitre ses plans sur Saint-Sauveur, il se décida à relever le château démoli depuis soixante-dix ans. Jérôme Grimaldi était doyen du Sacré-Collège. Il désirait donner aux cardinaux qui viendraient le visiter, l'illusion des résidences de Frascati et de Tivoli. Il se proposait aussi de tenir à Puyricard les conciles provinciaux. Dans cette intention, il disposa douze appartements complets pour les prélats qui seraient appelés à y siéger. On copia le plan de palais Farnese, oeuvre de Michel-Ange. La façade était divisée par de hauts pilastres et percée de fenêtres "aussi nombreuses que les jours de l'année", s'il faut en croire le dicton populaire.

Au milieu du vestibule était exposée la statue du roi, avec cette dédicace: *Ludovico Magno Ecclesia Aquensis*. Des allées ombreuses, animées de jets d'eau et de fontaines, égayaient le parc du midi. A droite de ce parc, le charitable cardinal installa une apothicairerie où l'on distribuait aux gens du pays remèdes, linge, paille et bouillon. Près du château s'élevait l'élégante chapelle encore debout.

Cette résidence magnifique, dont la construction avait duré vingt ans (1657-1678), qui avait coûté plus de deux millions de livres d'alors, ne subsista pas plus de cinquante ans. M. de Vintimille, qui désespérait de l'entretenir convenablement, obtint de Louis XIV l'autorisation de la démolir (1709). Il fallut employer la mine pour renverser ces fortes murailles.

On ne quitte jamais Puyricard sans visiter ces ruines imposantes, protégées désormais par leur faiblesse, et qu'on voit se dresser humiliées et hautaines à l'horizon.



Les ruines du château de Puyricard. Au fond, la montagne Sainte-Victoire. © J. M.

Histoire de Puyricard 2^{ème} partie par M. Constantin, 1890

Source: "*Les paroisses du diocèse d'Aix, leurs souvenirs et leurs monuments. Paroisses de l'ancien diocèse d'Aix*" par l'abbé M. Constantin, 1890. (...) On ne quitte jamais Puyricard sans visiter ces ruines imposantes, protégées désormais par leur faiblesse, et qu'on voit se dresser humiliées et hautaines à l'horizon.

La chapelle a été desservie jusqu'en 1791 par le secondaire de la paroisse qui, le dimanche, y célébrait la messe de l'aurore et prêchait le prône des bergers. Son autel a été porté à l'église du village, et la statue du Christ ressuscité qui surmontait le dôme, à Saint-Sauveur. Quant aux pierres et matériaux provenant de la démolition du château, M^{gr} de Brancas leur trouva un emploi que n'eût pas désavoué le charitable Grimaldi : il en fit bâtir la grande aile des convalescents à l'hôpital d'Aix.

De la dépendance à Aix.

La mansuétude de la juridiction épiscopale fut certainement la cause pour laquelle un village ancien et important comme l'était Puyricard ne s'érigea jamais en commune. Il fait bon vivre sous la crosse, disait-on au Moyen Age, et l'on cherchait à s'y maintenir le plus longtemps possible. Les droits seigneuriaux, droits des plus modérés, n'étaient pas perçus avec âpreté. Une partie notable revint aux habitants, sur la renonciation du cardinal Grimaldi, moyennant l'hommage d'un missel romain in-folio à chaque avènement d'archevêque.

Quoique ne formant pas de communauté, Puyricard trouva moyen, jusqu'en 1639, de s'exempter des charges de la commune d'Aix. Il



"Christ ressuscité", provenant de la chapelle du château de Puyricard. Cathédrale Saint-Sauveur d'Aix-en-Provence. © J. Desbois, 2002

Notes

(1) Cité dans la *Notice sur Puyricard*, par l'abbé Roustan. Ce livre nous a fourni plusieurs détails, moins cependant que les archives départementales.

(2) Non de Marseille, comme l'affirme par erreur M. Gaduel, dans la *Vie de M. Alemand*. Nous avons lu à la mairie de Barcelonnette l'acte latin de naissance et baptême du serviteur de Dieu.

(3) Son premier

alléguait, à l'appui de son exemption, qu'il possédait ses officiers séparés, ceux de l'archevêque. On répondit que ces officiers résidaient à Aix, et on menaça les habitants, s'ils résistaient davantage, d'encadrer leur territoire, la commune d'Aix ayant seule le privilège de n'être pas encadrée. Sur cette mise en demeure, ils se déclarèrent Aixois.

Les archevêques n'exerçaient pas seulement la seigneurie; de temps immémorial, par des concessions princières et privées dont l'origine échappe aux recherches, ils étaient les plus grands propriétaires fonciers de Puyricard. Ils avaient donné beaucoup de leurs terres au chapitre. Grimier, mort en 1282, lui céda sa campagne, pour la rente de son anniversaire. Les terres soumises à la dîme la payaient à un taux bien inférieur au dixième, et sans changement depuis le XIII^e siècle, "au 21^e pour les grains, au 31^e pour les raisins".

Le quartier qui longe la Trévaresse payait un cens à la chartreuse de Bonpas. On trouve aux archives du Vaucluse le plan cadastral de ces propriétés.

La paroisse de Puyricard.

La *paroisse* de Puyricard est nommée dans les bulles de Célestin III, en 1191, et d'Alexandre IV, en 1257. Dans celle-ci, le pape approuve la cession des revenus de l'église Saint-Marie faite au chapitre par l'archevêque Philippe I^{er}. Mais la paroisse remonte à une époque antérieure à ces documents. Église de *castrum*, elle a dû être fondée entre le V^e et le IX^e siècle.

Le *vicairé* (curé) était à la nomination du curé primitif, le chapitre depuis 1308: il devint perpétuel en 1686. Deux prêtres desservaient la paroisse, le vicairé et son secondaire. Aujourd'hui il n'y a plus qu'un curé desservant; le vicairé n'a été maintenu que jusqu'à la séparation du quartier de Couteron. La paroisse avait 1.400 habitants en 1789, en 1889, 1.000 (sans Couteron). Elle dépend de l'archiprêtre d'Aix et du doyenné de Saint-Sauveur. Les soeurs de Saint-Joseph, des Vans, tiennent une école de filles fondée en 1869, et conservée généreusement depuis la laïcisation des écoles communales.

Le chapitre, en qualité de curé-primitif, présidait la solennité du dimanche de Quasimodo, auquel on célébrait la fête des Cinq-Plaies de Notre-Seigneur. La députation comprenait trois chanoines, trois bénéficiers, le maître de chapelle, quelques officiers du bas-choeur et enfants de la maîtrise. Il y avait procession, puis grand'messe chantée par un chanoine. Le vicairé officiait à vêpres. Quelquefois l'archevêque paraissait en tête de la députation capitulaire, et en ce cas la maîtrise exécutait la messe en musique. En 1601, Hurault de l'Hospital présida la fête, assisté de cinq chanoines. Après le *dîner*, il vit les paysans se disputer les prix des divers concours, distribua de sa main les *joies* aux vainqueurs, après quoi il officia à vêpres, le tout, dit un chroniqueur local "à la grande satisfaction du peuple(1)". Le *dîner* de Quasimodo mérite d'être souligné. Jusqu'en 1790, le chapitre paya en ce jour un grand repas auquel tous les chefs de

acte est un baptême du 16 juillet 1747, avec la signature *Donnadieu, secondaire*, et le dernier, un mariage du 30 mai 1748, *Donnadieu, prêtre-vie*. Il resta attaché jusqu'à sa mort au diocèse d'Aix, par la seconde des sept chapellenies de N.-D. de Nazareth dans l'église de Trets, dont il était titulaire.

famille, du plus riche au plus pauvre, étaient invités. Si l'on se trouvait heureux et franchement gai en ces agapes fraternelles, si l'on portait avec entrain la santé du vénérable amphytrion, c'est ce qu'il est plus facile d'imaginer que de décrire.

L'histoire de Joseph-Antoine Donnadiou (1724-1791)

Passons à un souvenir très honorable pour cette paroisse.

M. Joseph-Antoine Donnadiou, natif de Barcelonnette(2), 1724, admis à la cléricature à Marseille, ordonné prêtre à Avignon, fut en 1747 nommé secondaire à Puyricard, où il demeura onze mois(3). Ce fait donne une idée de son zèle, il prêcha en même temps le carême à Puyricard et à Venelles. Il se livra ensuite à la prédication avec beaucoup de fruit. Sa mission aux régiments de Médoc et du Hainant, en garnison à Aix, produisit des fruits merveilleux. Entré dans la société des prêtres du Sacré-Coeur, à Marseille, il devint l'apôtre populaire de cette grande ville. Il émigra en Italie en 1791. Des renseignements inexacts lui firent croire qu'il pourrait rentrer sans danger. mais il fut saisi et condamné à mort comme insermenté et émigré rentré. Un léger mensonge, accepté d'avance par les juges, l'eût sauvé: il refusa de la dire. Le 1^{er} mars 1798, après avoir écrit son testament, et reçu la sainte communion apportée par une pieuse jeune fille, Mlle Lazarine Dudemaine qui avait pu pénétrer jusqu'à sa cellule dans le fort Saint-Jean, M. Donnadiou fut conduit à la plaine Saint-Michel où il fut fusillé. Sa mémoire est restée en vénération à Marseille où beaucoup l'invoquent comme un saint. Voici le début de son testament qu'a bien voulu nous confier M. Blain, de Saint-Remy, arrière-neveu du martyr: "Au nom de Dieu mon créateur, de Jésus-Christ mon rédempteur et mon bon maître qui m'a racheté, et que j'ay tant offensé, j'accepte très volontiers tout ce qu'il trouvera bon, trop heureux de donner ma vie pour témoignage de ma foy que jai professé, mourant dans la croyance de tout ce que la ste Église catholique, apostolique et romaine [enseigne], croyance que je désire sceler de mon sang."

Histoire de Puyricard 3ème partie

par M. Constantin, 1890

Source: "*Les paroisses du diocèse d'Aix, leurs souvenirs et leurs monuments. Paroisses de l'ancien diocèse d'Aix*" par l'abbé M. Constantin, 1890. "(...) j'accepte très volontiers tout ce qu'il trouvera bon, trop heureux de donner ma vie pour témoignage de ma foy que j'ai professé, mourant dans la croyance de tout ce que la ste Église catholique, apostolique et romaine [enseigne], croyance que je désire sceler de mon sang."



Plaque à la mémoire de M. de Rostolan. Église de Puyricard. © C. Roccia, 2002

M. Sylvi s'était maintenu dans ses fonctions curiales jusqu'en 1792. Un dimanche, au moment qu'il quittait l'autel, une troupe armée pénétra dans l'église et, devant le peuple interdit, se saisit de lui. En voyant emmener leur pasteur, les fidèles reviennent de leur stupeur première. Les femmes se massent devant la porte pour empêcher la sortie. Deux paysans, Davin et Armand, tombent à coups de poings sur ces bandits, et leur arrachent le prisonnier. Ces braves gens mirent leur curé à l'abri et lui procurèrent ensuite les moyens de fuir. M. Sylvi est mort en ce siècle curé de Châteaurenard(1).

Grands personnages de Puyricard

Sont nés à Puyricard: **Raymond Draconis**, augustin, évêque de Toulon, puis de Fréjus, mort en 1368, et l'oratorien **Jean Cabassut**

Notes

(1) N'oublions pas que l'abbé Constantin écrit en 1890. (N.d.J.M.D.)

(2) La "grande route" est aujourd'hui la Nationale 7. (N.d.J.M.D.)

(1604-1685), savant canoniste.

Sont morts dans cette paroisse deux généraux dont les noms sont inscrits dans l'histoire de l'Église à des titres différents,

- **M. Miollis** (mort en 1828), frère du saint évêque de Digne. Comme gouverneur de Rome, il transmet à Radet l'ordre d'enlever Pie VII, et des jardins Colonna il surveilla l'exécution du sacrilège.
- **M. de Rostolan** (mort en 1862), plutôt que de s'associer aux perfidies de Louis Napoléon contre la papauté, donna sa démission. Cet éclat blâmé par les habiles lui fit perdre la dignité de maréchal qui lui était réservée, mais attira à son nom la gloire durable qui s'attache aux grands caractères.

L'aide aux pauvres et aux nécessiteux

Il faut mentionner, malgré de récentes difficultés, le *bureau des pauvres*, intéressante institution de charité, sous la présidence du curé, distribuant aux indigents, aux malades, "aux filles pauvres, mais honnêtes et sages", aux enfants sans ressources admis à la première communion, les legs des abbés Girard et Davin, du général Rostolan, etc.

L'État du diocèse de 1783 portait: "L'hôpital de Puyricard, sous le titre de la Miséricorde, a été fondé par M. le cardinal Grimaldy, et il est chargé, avec 1.800 francs de revenu fixe, du soulagement des pauvres malades de la susdite paroisse et de celle du Puy. Il est administré au temporel par MM. les supérieur et directeurs du séminaire qui en sont les recteurs-nés."

L'église de Puyricard

Eglise, tit. l'Assomption. Portail, fin du XII^e siècle, marquant les premiers débuts de l'art ogival en Provence; les archivolttes appuyées sur six colonnes fluettes, accouplées deux à deux, sont encore cintrées comme dans le roman. Clocher roman, style XII^e s., sur la façade: rétabli sur le modèle de l'ancien qui était au-dessus de l'abside. C'est un mur droit à faite angulaire, percé de baies; grande cloche (1600), provenant de l'abbaye de Valsainte, près d'Apt, mais refondue.

Grande nef, XI^e siècle, moins l'abside et les transepts ajoutés à la fin du XII^e siècle. Le sol a été exhaussé de deux mètres pour établir des tombes, ce qui la fait paraître écrasée. Maître-autel marbre, du château Grimaldi, marqueterie gênoise du XVII^e siècle. Tableau Marie porte du ciel (J.-B. van Loo). Inscription à la mémoire du général Rostolan, à celle de M. Girard, ancien archiviste du chapitre, qui distribua les secours religieux pendant la Terreur, et devint curé au Concordat.

Chapelles rurales

La bulle de Célestin III à Bertrand Garcini, prévôt du chapitre, en 1191, énumère les églises alors existantes à Puyricard: "Apud Podium Ricardi, ecclesiam sancte Marie, eccl. Sti Johannis, eccl. Sti



"Marie porte du Ciel" (J.-B. van Loo). Église de Puyricard. © C. Roccia, 2002

Patri, eccl. Sti Thomae, eccl. Sti Mitrii, eccl. Sti Vincenti, eccl. Ste Marie de Curata."

- **Sainte-Marie**, c'est la paroisse;
- **Notre-Dame de Cure**, chapelle de l'ancien hôpital.
L'archevêque Imberti fit proclamer une de ses décisions dans son cimetière, en 1550.
- **Saint-Mitre**, rebâti au XVI^e siècle, actuelle chapelle du château de Maliverny.
- **Saint-Vincent**, chapelle du château de Rians. L'inscription votive à Jupiter qu'on y a trouvée porte à croire qu'elle a remplacé un temple païen. Son chapelain assista au synode de 1421.
- **Saint-Pierre**, nommé dans la bulle de 1082, avec de nombreuses tombes alentour, près le pays.
- **Saint-Jean de la Sale** ("S. Joannes a Saletis") est un édifice du XI^e siècle, flanqué de quatre tours à l'instar d'un château-fort, intelligemment restauré. Sur la porte, blasons de l'archevêque Imberti, haut seigneur, et du propriétaire du domaine, le chanoine André d'Estienne, nommé à trois évêchés par le roi, mais obstinément refusé par le pape (XVI^e siècle). On trouve aux archives départementales les actes d'hommage des seigneurs des Baux à l'archevêque pour le fief de Saint-Jean de la Sale, ainsi que diverses mentions du juge de Saint-Jean et de Venelles pour l'archevêque. Pierre, fils de Guillaume II, vicomte de Marseille, de la maison des Baux par conséquent, fit don de cette église à l'abbaye Saint-Victor, pour le repos de l'âme de son frère, en 1055. La bulle d'Innocent III, en 1204, indique cette donation comme ayant été transmise à l'abbaye de Montmajour. Depuis cette époque, en effet, on trouve toujours un moine de Montmajour comme prieur de Saint-Jean de la Sale. Les moines avaient droit en outre au cens d'un écu d'or qui leur fut confirmé, en 1680, après un long procès avec l'archevêque. Au moment de la Révolution, ce prieuré avait encore 180 livres de revenu: il était à la nomination de l'archevêque d'Aix, depuis la suppression de Montmajour.
Charles IX se rendant de Salon à Aix, dîna à Saint-Jean, le 19 octobre 1564.
- Il y avait encore dans le territoire une chapelle de **Sainte-Madeleine** à laquelle Bertrand des Baux légua vingt sous tournois (1266) ainsi qu'aux chapelles de Saint-Mitre, de Saint-Pierre, de Saint-Vincent, de Saint-Thomas et à deux églises dont il nous reste à parler: Saint-Jacques et Sainte-Marie, de Lignane.

L'ancien bourg de **Lignane**, réduit aujourd'hui à quelques maisons sur la grande route(2), ne manquait pas d'importance. Raymond de Turenne le détruisit au XIV^e siècle. Les habitants transportèrent leurs pénates à Saint-Cannat, ainsi que la célèbre foire aux oignons du 8

septembre qui jusque là s'était tenue chez eux. Le domaine de Lignane fut légué par le cardinal Grimaldi au séminaire, à charge de distribuer chaque année trente charges de blé aux pauvres de Puyricard et autant à ceux du Puy, de payer un médecin pour la visite des malades, etc.

Saint-Jacques, désigné dans la bulle de 1082 comme relevant du chapitre, avait un service dominical. Son prieur assista au synode de 1421.

Sainte-Marie (N.-D. de Consolation) était desservie au XIV^e siècle par les carmes d'Aix, lesquels eurent avec le curé de Saint-Cannat un différend que concilia Arnaud de Nargis. Elle a joui d'un service dominical et des réunions du catéchisme de la campagne jusqu'en 1791. Saint-Marie fut démolie en 1821.

Non loin de ces ruines coule une source à laquelle se rattache une légende, pure comme ses eaux, lumineuse comme le ciel provençal. Quand la sécheresse désolait le territoire d'Aix, les jeunes filles de la ville partaient en troupe pour le poétique pèlerinage de la fontaine de Lignane. Elles choisissaient l'une d'elles, la plus belle et la plus sage. Celle-ci entrait dans la cavité rocailleuse, puis agenouillée à l'ouverture de la source tarie, récitait sa prière à la benoite Vierge. Bientôt des vapeurs humides s'élevaient du sol, ceignaient la jeune fille d'un frais nuage puis, dépassant sa tête, la couronnaient d'un diadème dont les perles tremblantes reflétaient les couleurs de l'arc-en-ciel. A ce moment, joyeuses du bienfait obtenu, les jeunes filles couvraient leur compagne de fleurs, tandis qu'elles entonnaient un cantique de reconnaissance. Cependant, les nuées montaient, montaient toujours, elles se répandaient sur le territoire entier. Et pendant la nuit, une pluie bienfaisante ne manquait jamais de rafraîchir les vergers et les prés, et de remplir les puits et les citernes des Aixois.

page 1 / page 2 / page 3

[Retour à la page d'accueil](#) - [Retour à Aix-en-Provence](#)

1773, UNE ANNÉE À PUYRICARD

Puyricard, au nord d'Aix en Provence et dépendant de cette ville, est demeuré durant toute l'histoire, et aujourd'hui encore, une commune à force tendance agricole.

Des champs s'y étendent à perte de vue, entourant un petit bourg ramassé sur l'église paroissiale. Nous allons évoquer quelques moments de la vie de cette communauté paysanne en l'année 1773, telle que les documents d'archives nous les proposent.

Nul doute que si vous avez quelque ancêtre dans ce village ou que l'histoire locale vous passionne, vous vous laisserez bercer par la vie douce qui y coulait quelques années avant la Révolution, ponctuée par des moments de franches querelles.

Élection des estimateurs

Le dimanche 25 avril, jour de la fête de Puyricard, à l'issue des Vêpres, sur les trois heures et demie, dans la salle de la Conciergerie du château de Puyricard, plusieurs propriétaires du village sont rassemblés pour élire leurs nouveaux **estimateurs**. Les élections sont suffisamment rares ici pour rassembler tout le monde. Heureusement on élit les estimateurs tous les ans.

Les estimateurs sortants, **Antoine André**, travailleur à Aix, **Joseph Décanis**, ménager, et **Joseph Niel**, travailleur à Puyricard, doivent proposer trois noms pour leur succéder. Sont ainsi proposés : **Jean-Jacques Rey**, travailleur demeurant à Aix, **André Auquier**, ménager, et **Pierre Reynaud**, travailleur à Puyricard.

Les trois hommes sont élus à l'unanimité. Ils prêteront serment le jeudi suivant, 29 avril, dans l'auditoire du bourg Saint-André d'Aix.

Une bonne chose de faite. Les trois hommes auront du travail cette année et devront intervenir dans la quasi-totalité des conflits de voisinage qui ne manquent pas de survenir, comme nous allons le voir.



**Champ près du hameau de Pontès.
© Jean Marie Desbois, 2003**

Les violations de propriété

Les querelles liées aux intrusions sur des propriétés privées sont légions.

André Marien, dit Roumpébras est bien connu à Puyricard, ou plus précisément ses filles. Bien que gamines, celles-ci ont l'habitude de s'introduire dans les champs et d'y dérober quelques légumes. C'est sans doute la faim qui les pousse. Le 3 mars, vers les 18 heures, au quartier de la Campana, **François Debourges**, ménager du sieur **Pierre Mille** surprend les deux enfants profitant de l'obscurité pour arracher des plants d'œILLETS doubles et les mettre dans leurs tabliers en prévision d'une bonne soupe. Aussitôt Debourges crie et les fillettes s'enfuient. L'une jette tout ce qu'elle avait dérobé, mais l'autre, plus maligne, replie son tablier pour éviter de perdre le fruit de son larcin et prend ses jambes à son cou. Mais Debourges les a bien reconnues. Un mois et demi auparavant, le 19 janvier, **François Roure [2]**, le fils de Jean-Baptiste, remarque qu'une des filles du dit **Marien** sont entrées dans le champ que son père possède à la Calade, près du hameau de Pontès, "*traverse indiscrètement la propriété de terre semée en partie*". Comme la terre est humide, les traces que laissent les pas sont profondes et endommagent les semences.

Les filles des maisonnées se dévouent souvent pour aller chaparder dans les champs alors que les hommes sont au labeur sur leurs terres. Le 13 juin, **Antoine Cabassol**, un travailleur demeurant à Venelles, visite la propriété de terre qu'il possède à Puyricard, quartier de la Calade. Une belle propriété plantée de vignes, d'amandiers et d'autres arbres fruitiers. De quoi attirer les gens affamés. Aux alentours de midi, il surprend **Suzanne et Françoise Laurens**, assises dans une plantation de seigle "*apparemment pour en prendre des fruits*".

François Tassel, cultivateur au Revest, est un autre habitant de Puyricard bien connu auprès du greffe pour les délits qu'il laisse faire à ses gens.

Le 20 septembre, en début de matinée, son petit berger fait défiler son troupeau de soixante brebis sur les terres de **Bachi Coquillat**, au quartier de la Bouissonne, terres plantées de chaume et de mûriers. Non content d'enfreindre ainsi les lois sur la propriété privée, le berger s'engage ensuite sur le terrain de **Jean-Baptiste Niel** au chemin de la Carraire.

Quelques semaines plus tard, le 4 novembre, c'est la fille de Tassel qui se distingue par son intrusion sur la propriété de **Jean-Denis Audibert**. Certes, cette intrusion n'est pas destinée à de la rapine. La jeune fille a perdu ses dindes et vient demander à Audibert s'il ne les a pas vues. Grave erreur ! L'homme est sans doute de mauvaise humeur ce jour-là, il dénonce la fillette et exige d'elle le paiement du droit de ban. Dure vie de paysan où un pas de travers peut vous coûter fort cher.

Troupeaux intrus

On voit bien que les journées se ressemblent toutes à Puyricard. Chacun travaille dur à ses champs et malheur à celui qui rentre chez vous. A cet égard, les bergers n'ont pas droit à l'erreur. L'essentiel des violations de propriété leur est imputable. En voici quelques exemples :



Quartier de la Trévaresse.
© Jean Marie Desbois, 2003

Le 23 janvier, sur la colline de la Trévaresse, **Dominique Barbier** garde trente-deux brebis dans un champ d'oliviers appartenant à noble **Charles de Rians Saint-Vincent**. Rien de bien grave, certes, les brebis ne mangent que les herbes du champ. Mais le noble écuyer, furieux, entend faire payer l'effronté qui a osé pénétrer sur ses terres.

Le 15 février, **Joseph Décanis dit le Camus** [3], ménager du quartier de la Forge, fait paître une petite centaine de bêtes avec un enfant (son fils ?) dans un champ que **Joseph Niel** [4], fils de Louis,

travailleur, tient à rente du nommé **Reynier**, au quartier de la Glacière.

Le 1^{er} septembre donne le cas risible d'un délit présumé. On ne se contente plus de dénoncer une intrusion. On peut apparemment dénoncer que l'on présume s'être introduit. Ce jour-là, **Joseph Blanc**, porteur de chaises à Aix, se rend sur sa propriété au quartier des Cruyes, à Puyricard. Il remarque des traces dans son champ et se rend compte que le troupeau de **Joseph Michel dit Lou Quieou** est " aux approches de la dite propriété ". Il a donc " lieu de présumer qu'il venait de sortir de sa propriété ". Pas de flagrant délit. Qu'importe.

Le 5 octobre, **Honoré Saint-Étienne** [5] dénonce le nommé **André** qui avait laissé son troupeau de 105 brebis paître sur les terres qu'il possède au quartier du Moulin, " mangeant les raisins d'une partie d'une allée de vignes ".

Certains profitent de la nuit pour mener leurs brebis chez les autres. Le 7 octobre, vers 21 heures, **Jean-Joseph Paul** garde un troupeau de cent brebis sur une propriété de vigne au quartier de Fontrousse appartenant au sieur **Louis Roure**, négociant de Puyricard, troupeau " mangeant les herbes de la dite propriété ".

Dès qu'il s'agit de réclamer de l'argent, pas question de se ménager, même entre frères. Le 2 juin, **Honoré Roure**, un ménager de la Calade, aperçoit vers les midi et demi, le valet de son frère **Jean-Baptiste**, conduisant deux bourriques. Ne passant pas sur le chemin, mais préférant se ménager un raccourci par le terrain d'Honoré, le pauvre valet se voit dès le lendemain dénoncé au greffe.

Les défrichements

Suite à une ordonnance publiée à Puyricard le 12 avril 1767 stipulant que toute personne souhaitant se livrer à un défrichement doit en faire la déclaration expresse, le seigneur de Campredon, **Henri Honoré d'Ollivary** annonce avoir défriché sa terre le 23 septembre 1773. Cette terre se situe au quartier de la Trévaresse où le seigneur compte semer deux sommiers de terre sur son domaine qui " confronte du nord le terroir de Rognes, du levant le vieux chemin de Rognes allant à Aix, du midy terre du sieur déclarant et du couchant les terres de Jean-Claude Sertaille ".

1. L'essentiel des documents ici compilés sont extraits du registre 6B2927 des archives départementales des Bouches-du-Rhône.

2. François Eloi Roure, né le 25 juin 1756 de Jean-Baptiste Roure et de Marie-Anne Coulet (mariés le 24 juillet 1747). Ses grands-parents paternels étaient Joseph Roure (1683-1763) et Sibille André (1674-1754) et ses grands-parents maternels, Jean-Claude Coulet (1685-1771) et

Louise Roubin (1686-1771).

3. Ce Joseph Décanis avait pour épouse Marie Thérèse Reynaud et eut au moins dix enfants, Paul, Jean-Baptiste, Victoire, François, Etienne, Honoré, Marie, Jean-Joseph et sa jumelle Claire, et Magdeleine, tous nés entre 1736 et 1758.

4. Joseph Niel, né le 28 octobre 1729 de Louis et Anne Barbier (mariés le 30 août 1718). En 1773, Louis était décédé.

5. Honoré Saint-Etienne, né à Puyricard le 22 novembre 1729, de Joseph Saint-Etienne et Anne Fouquet.

Liens:

[Les estimateurs, leur rôle dans la communauté.](#)

[Histoire du village de Puyricard.](#)

Liens externes:

[Site officiel de Puyricard](#)
